

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 06.11.2024
Convocation faite
Le 23.09.2024

**Délibération
N°2024-10-198**

**Recrutement
d'un ambassadeur des
déchets des
professionnels : création
d'un emploi occasionnel
d'adjoint administratif à
temps complet**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 29 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-neuf octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gerard DELATTE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Laure BARBE, MM. Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : M. Fabien PRIGNON (pouvoir à M^{me} Isabelle BODART), M^{mes} Angélique WAUTOT, Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), MM. Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Gérard DELATTE), Antoine DI CARLO (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), Daniel DURBECQ (pouvoir à M. Jean GUION), M^{me} Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, M. Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Jean-Pol DEVRESSE en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n°2024-10-190 du 29 octobre 2024 approuvant l'interdiction progressive d'accès des professionnels du BTP aux déchetteries communautaires au fur et à mesure des déploiements des points de collecte et des flux collectés ainsi que l'accompagnement des entreprises dans cette nouvelle règle,

Vu la proposition faite de création un poste d'ambassadeur des déchets professionnels pour une durée de 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2025, sur le grade d'Adjoint Administratif, à temps complet,

Considérant un niveau de rémunération correspondant au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif, soit l'IB 367, IM 366. Le niveau de recrutement sera le niveau III ou IV, soit de bac à bac +2, dans le domaine de l'environnement, de la gestion des déchets, ou de la communication,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Action Economique (CAE) réunie le 15 octobre 2024,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

Abstention : M. Hervé FRANCOTTE

* **approuve** la création d'un poste d'ambassadeur des déchets professionnels pour une durée de 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2025, sur le grade d'Adjoint Administratif, à temps complet dont les missions sont les suivantes :

- Présenter la Responsabilité Elargie du Producteur des Producteurs et Matériaux Construction du Bâtiment (REP PMCB) aux entreprises,
- Sensibiliser aux enjeux du tri des déchets du bâtiment,
- Faciliter la mise en relation des distributeurs avec les éco organismes et les partenaires concernés,
- Assurer la sensibilisation des entreprises concernées à ce nouveau dispositif.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

